

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
bonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Const. 10 fr  
France 12 fr. — Etranger 18 fr.

## Après une alerte

M. Dahly Yaya, délégué à Genève à la Conférence du Travail n'a pas demandé que la Tunisie fut placée sous le contrôle de la Société des Nations.

On se souvient de l'émotion énorme causée par « Tunis Socialiste » le jour où notre confrère annonça que M. Dahly Yaya, professeur d'arabe à l'Ecole normale d'Instituteurs de Tunis et délégué technique à la Conférence du Travail à Genève, avait demandé que la Tunisie fut placée sous le contrôle de la Société des Nations comme la Syrie, le Cameroun, Le Togo pour ne citer que ces trois pays à mandats.

Qu'avait bien pu faire cette malheureuse Tunisie au délégué technique Dahly pour mériter ce sort ?

On demandait un démenti immédiat et comme il ne vint pas, ce fut dans certains journaux de Tunis et de l'intérieur une belle volée de bois vert.

Nous mêmes, n'ayant pu le rencontrer, nous y allâmes de notre couplet, mais dans une forme modérée.

Qu'est-ce qu'il prit pour son rhume l'ami Dahly ?

Il faut croire que nous avons eu le don d'émouvoir notre brave concitoyen puisqu'il nous fait l'honneur de ne répondre qu'à nous.

Et dément, cela va sans dire, « Tunis Socialiste » qui a lancé l'histoire, aussi est-ce à lui qu'il aurait dû s'adresser et non à nous.

Voici son démenti sous forme de mise au point :

« La Petite Tunisie » me consacre son dernier bulletin et me fait dire toutes sortes de sottises; comme par exemple : « Placer la Tunisie sous mandat de la Société des Nations ».

« En vain je me demande où ce brave Lacroix a pu voir cela ? et pourquoi du moment qu'il ne peut faire que des suppositions, imagine-t-il de préférence ce qu'il sait pertinemment de nature à me nuire. Je croyais M. Lacroix plus raisonnable surtout plus charitable.

« Mettons toutes ces mesquineries sur le compte des chaleurs accablantes que nous subissons depuis quelques jours et essayons d'éclairer la religion du directeur et des lecteurs de la « Petite Tunisie ».

« Il n'a jamais été question à Genève, de placer la Tunisie sous mandat de la Société des Nations.

« Je n'ai jamais émis pareille proposition, ni à la Conférence internationale du travail, ni ailleurs. C'est clair et net, n'est-ce pas ?

« A Genève je ne représentais pas seulement la Tunisie. J'étais conseiller technique pour toute l'Afrique du Nord. M. Lacroix convient j'espère, que, comme Français algérien d'une part, socialiste et syndicaliste militant d'autre part, je pouvais et devais accepter cette mission.

« Quant à moi, j'estime comme socialiste que je suis, chez moi-partout où je travaille, partout où je lutte pour que règnent parmi les hommes toujours plus de justice, plus d'égalité, plus de fraternité.

« Comme Français algérien, je suis dans mon pays en France, en Algérie, en Tunisie; bref, dans toutes les colonies et dans tous les pays placés sous le Protectorat français où je souhaite voir un jour tous les hommes unis dans un sentiment d'estime réciproque et de tolérance mutuelle. »

« A la XII<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail, je faisais surtout partie de la Commission du Travail forcé. Comme cette survivance de l'esclavage est rare en Tunisie et pratiquée d'une façon arbitraire, j'ai déclaré qu'elle n'existait pas (v. compte-rendu de la Commission N° 6) et j'ai consacré tous mes efforts, d'accord d'ailleurs avec le camarade Jouhaux, Français de France, à introduire dans la Convention à soumettre à l'examen des Etats membres de la Société des Nations, les libertés syndicales, la loi de 8 heures et le contrôle international sur l'application de cette convention dans les colonies et protectorats qui dépendent des Etats membres de la Société des Nations.

« Nous avons réussi, mais non sans peine. Il a fallu intervenir, à plusieurs reprises, tantôt à la Commission, tantôt aux séances plénières pour gagner à notre cause la majorité des délégués.

« Voilà pour le délégué à Genève.

« Comme fonctionnaire, je me suis ap-

pliqué pendant plus de trente ans à faire aimer la France par les Tunisiens et la Tunisie par les Français. J'ai toujours prêché la paix et la concorde dans tous les milieux, car mon rêve, le plus cher est de voir un jour tous les habitants de ce beau pays, former une seule et même famille.

« J'ai aujourd'hui la conviction d'avoir rempli tout mon devoir et contribué largement au rapprochement des éléments qui peuplent la Tunisie.

« Ma conscience est donc tranquille et mes épaules quoiqu'elles soient, sont libres et rien, absolument rien ne pèse sur elles. »

DALY.

Nous nous déclarons satisfaits, et pour nous l'incident est clos.

J. S. P.

## BULLETIN

### A quand l'ouverture de la ligne de Tébessa à Kalaâ-Djerda ?

Ce retard devient inexplicable, et l'on se demande si l'Algérie ne regrette pas cette nouvelle liaison avec la Tunisie par où pourrait sortir toute la production de phosphate du Kouif.

Par la Tunisie, la société économiserait le transbordement qui s'opère à Kébir par suite du changement de voie.

Mais, dira-t-on, que deviendraient les installations importantes que la « Compagnie des Phosphates de Constantine » possède au port de Bône ?

Elle pourrait les abandonner à l'Ouzenza qui, avec quelques légères transformations, pourraient servir pour le minerai du Bou Kadra, dont l'exploitation va commencer incessamment.

Par la Tunisie, l'écoulement du phosphate ne nécessiterait aucun transbordement, par conséquent, économie de temps et transports plus accélérés aussi la production pourrait augmenter sensiblement au profit de l'Algérie qui récupérerait de ce fait des redevances plus importantes.

Et l'Ouzenza et le Bou Kadra pourraient fournir au port de Bône le tonnage perdu avec le Kouif.

Nos voisins seront-ils de cet avis ? That is the question.

## Pour la femme musulmane

Nous avons connu, et tout le monde a connu à Bizerte, où il a longtemps résidé, le colonel Cadi qui passait pour libre-penseur.

Notre colonel a bien changé depuis sa retraite quand on lit les articles qu'il donne à la presse bônoise et l'éloge qu'il fait de la religion de ses ancêtres.

C'est incontestablement son droit, et chacun est libre de ses croyances, mais tout nous portait à croire qu'il s'était affranchi de tous les dogmes.

On verra dans l'article qu'il consacre à la femme musulmane, qu'il n'en était rien :

« Depuis l'âge d'homme, je cherche à améliorer la situation de mes frères mahométans que des causes, en partie indépendantes de leur volonté, ont ramenés à la vie primitive. Bien entendu le sort de mes sœurs musulmanes, victimes éternelles de la décadence de mon peuple, a été le principal objet de mes préoccupations, et si j'indique les moyens propres à relever les hommes d'abord (voir mon livre Terre d'islam), c'est pour que les hommes qui seront pendant longtemps encore les maîtres dans la société musulmane, lancés dans le progrès, relèvent leurs épouses, à leur tour. La méthode inverse, de relever la femme d'abord, est vouée à un échec certain.

« Donc, dans la présente étude, je serai appelé à me répéter: maintes fois, et les lecteurs doivent me pardonner ces redites.

Mahométan convaincu, je ne m'écarterai point du dogme vrai de notre belle religion, que j'ai démontrée être un puissant instrument de civilisation, quoi qu'en disent certains auteurs, ignorants ou fanatiques (voir la « Voix des humbles » de 1927-1928).

« Une chose digne de remarque est l'ignorance systématique dans laquelle les mahométans d'Algérie maintiennent la femme, c'est aussi la claustration qu'ils lui imposent si durement. Dans notre religion il n'est jamais question de cette claustration, et notre livre sacré ne parle

de du voile dans le chapitre de la lumière, Verset 31, que je traduis fidèlement :

« Dis aux croyantes qu'elles baissent modestement les yeux, qu'elles préservent leur pureté, qu'elles ne laissent voir de leur corps que ce qui doit paraître, qu'elles aient les seins couverts par leur voile, qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leur maris, leurs pères, leurs grands-pères, leurs enfants, aux enfants de leurs maris, à leurs frères, leurs neveux, leurs femmes, leurs esclaves, leurs serviteurs, d'absolue nécessité, et aux enfants qui ne connaissent pas les nudités des femmes. Qu'elles n'agitent point les pieds pour laisser voir les charmes qui doivent être cachés. O croyants, obéissez tous à Dieu, afin d'être heureux ».

« Ce sont là des conseils qui assurent à mes sœurs musulmanes la conservation de leur pudeur, la beauté de leur teint, et de ne laisser voir leurs charmes qu'à leurs famille immédiate, dont elles sont le plus bel ornement.

« La loi sociale religieuse, à l'époque du Prophète, faisait une situation à la femme bien plus belle que celle qu'elle avait chez les Arabes idolâtres. D'ailleurs, les Arabes comme tous les primitifs, n'avaient aucune considération pour la femme, être faible, fait surtout pour le travail et le plaisir, à leurs yeux.

« Pendant les siècles de la civilisation mahométane, la femme a été relativement heureuse : les hommes qui pratiquaient les vertus coraniques, c'est-à-dire, qui faisaient le bien, la prière à Dieu seul et l'aumône, ont traité leurs femmes avec bonté et remplissaient vis-à-vis d'elles les devoirs prescrits.

« Mais la ruine de notre antique civilisation, par des réactions nées dans l'empire trop étendu des Arabes, et par des chocs venus du dehors, avait ramené le peuple africain, naturellement réfractaire au vrai progrès, à une vie primitive, peut-être plus mauvaise que la vie de mes lointains ancêtres, si bien que nous arrivons à la condition lamentable de la femme de nos jours. Actuellement la femme est victime des abus suivants :

1° Elle est soumise à la « claustration », ne participe pas à la vie extérieure de son mari : observez autour de vous les indigènes aisés, que vous qualifiez de « civilisés », vous les verrez mener la vie de café, de promenade et de plaisirs, sans leurs femmes, et à peine rencontrerez-vous dans des voitures hermétiquement fermées, quelques femmes favorisées;

2° La jeune fille est obligée d'accepter le mari choisi par la famille, et bien souvent, elle ne le connaît pas;

3° La dot, qui devrait être la propriété exclusive de la femme, est généralement ravie par le père : celui-ci ne contribue pas à la constitution de la dot, et se contente de s'approprier ce que donne le mari. Ainsi le mariage devient une véritable vente de la pauvre femme, que ces mœurs déplorables obligent à sourire quand même et à s'offrir à l'homme agréé par son père, quels que soient ses défauts physiques : souvent, et il faut le déplorer, un vieillard épouse une fillette dont il pourrait être le grand-père;

4° Le divorce est souvent prononcé en l'absence de la femme, et j'ai eu le grand chagrin de voir une cousine douée de toutes les qualités, répudiée, sur la simple fantaisie de son mari et la famille de ce dernier.

5° Au point de vue intellectuel, la femme musulmane n'a aucune culture : « elle ne sait rien », et est maintenu dans cette ignorance depuis des siècles pour être l'humble esclave du sexe fort...

« De ce qui précède il faut : 1° Relever d'abord l'homme par l'instruction primaire et professionnelle. Je ferai remarquer qu'il n'y a pas assez d'écoles. M. Bordes, dont la sollicitude pour les miens est bien connue, est l'homme de bien qui fera aboutir son programme des œuvres sociales déjà esquissées lors de son voyage dans les oasis. Qu'il reçoive la reconnaissance d'un homme qui a lutté toute sa vie pour améliorer le sort de ses frères et pour augmenter l'influence de sa patrie en terre d'islam. »

Lieutenant-Colonel CADI.

Quelle différence entre le brave colonel Cadi et Khemal-Pacha qui, après la réforme de l'état-civil et de l'alphabet en Turquie veut réformer la religion !

Voilà un homme, mais combien en trouve-t-on au cours des siècles ?

L. de P.

## Echos & Nouvelles

### LE MOULED

Les indigènes ont célébré avec éclat vendredi, samedi et dimanche, la fête du Mouled et, à cette occasion, S. A. le Bey a offert au Dar-el-Bey un grand banquet auquel étaient conviées de nombreuses personnalités indigènes et quelques français de l'Administration.

Mais qui nous dira pourquoi cette même fête n'a été célébrée que les dimanche, lundi et mardi au Maroc ?

Voici ce qu'on peut lire dans les journaux du Maghreb, notamment le « Courrier de Fez » :

« Rabat, 16 août (de notre correspondant particulier). — Les cérémonies des fêtes du Mouled se dérouleront à partir de dimanche 18 août.

« Au cours de la matinée du 18 aura lieu la cérémonie de l'acte d'hommage à 'a Msalla A 8 heures, le Sultan sortira du palais avec ses vizirs. Lundi 19 août, le ministre plénipotentiaire, accompagné du général Vidalon et du secrétaire général du Protectorat, des hauts fonctionnaires, des officiers généraux et des membres du cabinet civil, militaire et diplomatique, se rendront à 17 heures au palais pour présenter leurs vœux au Sultan. A l'issue de l'audience, le Sultan sortira du Dar Maghzen en grand appareil pour recevoir, dans la cour du Mechouar, la Hédia offerte par les délégations des villes et des tribus. La Hédia terminée, une grande fantasia sera exécutée par les cavaliers des tribus.

« Les 20 et 21 août, à 17 heures, auront lieu les deuxième et troisième jours de la Hédia ».

### DANS LES MINES

Les producteurs de zinc européens, mexicains et canadiens, se sont réunis à Ostende.

Des délégués des Etats-Unis assistaient également à cette réunion, mais représentaient les usines travaillant au Mexique.

Il a été décidé de fixer la réduction de la production à 10 pour cent jusqu'à la fin de l'année, au lieu de 5 pour cent en vigueur actuellement.

On étudiera, dans la réunion qui aura lieu à Bruxelles en novembre, le taux de la production pour 1930.

### LA FUITE EN.... FRANCE

18.423 TUNISIENS SONT PARTIS

DU 15 MAI AU 15 AOÛT

A l'intention de ceux qui restent et pour distraire leur mélancolie caniculaire, nous avons demandé à la Compagnie Transatlantique et à la Compagnie Touache de nous fixer sur le nombre de Tunisiens qui se sont rendus en France cette année.

Si l'on compte les départs à partir du 15 mai, dit le « Petit Matin », ce qui est tout juste prudent, car on voit souvent fuir nos concitoyens avant cette date, et si l'on s'arrête au 15 août, négligeant d'englober quelques centaines de voyageurs tardifs, on apprend que 18.423 passagers ont franchi la mer dans cet espace de trois mois.

18.423 ! Contre 17.586 en 1928, pendant la même période de temps, soit une augmentation de 837 voyageurs. D'année en année le nombre des estivants de la Métropole augmente.

Il convient de faire remarquer que la proportion d'indigènes, musulmans et israélites se rendant en France, grandit chaque année. On a vu d'ailleurs, il y a quelque temps, ce que la seule caravane des Anciens Elèves du Lycée avait compté comme membres.

Les 18.423 passagers des trois mois écoulés reviendront vers la mi-septembre, en beaucoup moins de temps qu'au départ, c'est-à-dire que l'encombrement sur les bateaux réalisera son maximum dans la période des retours.

LES CIGOGNES QUITTENT L'ALSACE  
Quand les cigognes quittent l'Alsace, c'est un signe précurseur que les froïds ne sont pas loin.

On annonce de Nancy qu'on a aperçu des vols de cigognes se dirigeant vers le sud.

L'hiver serait-il aussi précoce que les braves échassiers quittent déjà leurs quartiers d'été ?

### LA FETE « PATRONALE »

DE SAINT-GERMAIN

On annonce que le Comité des Fêtes de Saint-Germain met la main aux préparatifs de la grande fête patronale.... qui, si on s'en rapporte au calendrier,

## Remerciements

Notre rédacteur en chef, M. Emile Lacroix, très sensible aux nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçues à l'occasion de l'anniversaire douloureux de la mort de sa chère épouse remercie très sincèrement ses amis et connaissances de leur délicate attention qui lui est allée droit au cœur.

Il en gardera un souvenir impérissable.

Encore une fois un grand merci.

La Rédaction.

aurait dû avoir lieu le 31 juillet dernier pour la Saint-Germain, où, à la rigueur le dimanche suivant, 4 août.

Mais passons sur ce détail.

Les habitants espèrent que la Municipalité et le Comité auront à cœur de faire avant la fête un nettoyage sérieux des rues laissées complètement à l'abandon, malgré les impôts de voirie.

L'honorable M. Séguin et son Conseil municipal, ne nous en voudront pas de notre franchise, mais la localité laisse fort à désirer sous ce rapport; cependant, moins qu'à Hammam-Lif, dont nous dirons un mot un autre jour, car les doléances sont nombreuses dans la petite ville thermale et balnéaire.

Ceci dit, nous souhaitons à Saint-Germain le succès le plus complet et que chacun, en s'en allant, emporte la meilleure impression de ce nid de verdure qui n'était autrefois qu'une sebkha parsemée de quelques arbres rabougris.

### A LA MUTUELLE TUNISIENNE

Notre excellent et vieil ami, M. Ferdinand Huard, président général de la Mutuelle Tunisienne voulait se démettre de ses fonctions pour raisons de santé et, en même temps, abandonner la direction du « Bulletin ».

La Mutuelle, sans Huard, son créateur et son animateur c'eût été comme un corps sans âme; aussi le Comité, adressons-lui des félicitations, n'a pas voulu accepter une séparation complète et décide de le maintenir à la tête de cette œuvre magnifique qui aurait dû depuis longtemps lui valoir le ruban rouge de la Légion d'honneur que M. Manceron aura certainement à cœur de lui faire obtenir, c'est le vœu de milliers de mutualistes.

### LA BANQUE SAGAZAN

COMPROMISE ?

Le « Petit Matin » a annoncé dans son service télégraphique qu'un nouveau scandale financier allait éclater à Paris dans lequel serait comprise entr'autres la banque Sagazan qui n'est plus inconnue aujourd'hui à Tunis, puisqu'elle est la correspondante d'une banque nouvellement implantée dans notre ville.

LA HAUTE-GARONNE EST FAVORISEE  
Grâce à M. Lucien Saint, notre ancien Résident Général, aujourd'hui Commissaire-Résident Général au Maroc, la Haute-Garonne vient d'être encore favorisée de la visite du Sultan du Maroc.

Il y a deux ans, c'était S. A. le Bey défunt, qui faisait un séjour à Luchon, aujourd'hui c'est S. M. Chérifienne.

La Haute-Garonne a toutes les chances.

### RESTAURATEUR ET BISTROT DE LA CHAMBRE

Non content de cumuler les fonctions de député de Montmartre, de président du Comité des fêtes de Paris, de boucher de la capitale, le député Auguste Sabatier cherche à devenir restaurateur et bistrot du Palais-Bourbon.

On sait que la Chambre possède un restaurant, spécialement réservé aux députés et aux journalistes parlementaires, et qu'une buvette spéciale est affectée à la presse parlementaire. Or, le député Auguste Sabatier veut que ces deux établissements lui soient affectés.

« Je suis capable, dit-il, de donner de bonnes côtelettes et des sandwiches bien garnis... »

**LES JEUX EN TUNISIE**

Aurons-nous de nouveau les jeux à Tunis ?

Et pourquoi non, puisque ce sont eux qui font la fortune de Nice, Cannes et autres lieux à travers la France, Alger, et bientôt Constantin qui ne pourra qu'en recueillir de grands avantages.

Il y a quelques années à la grande table, M. Edmond Blanc de Monte-Carlo, en personne donnait un banco de 2.000 francs (c'était au temps où vingt-cinq francs faisaient un livre sterling.)

— Banco ! dit un monsieur debout près du croupier.

Il perd le coup, crie : « Suivi ! », et la partie continue ainsi jusqu'à quarante mille francs.

— Suivi ! répète encore, flegmatique, l'étranger, qui, cependant, s'abstenait « d'éclairer ».

Alors, M. Edmond Blanc de lancer, très sec :

— Croupier, vous savez qui je suis — je suis M. Edmond Blanc; je possède 40 millions. Mais ce monsieur est inconnu; demandez-lui ses quarante mille francs !

Celui qu'on interpellait ainsi indirectement ne se troubla. Il sortit de son portefeuille une lettre de crédit d'un montant impressionnant, la posa sur la table, et jeta, d'une voix fluette :

— Banco des quarante millions !

Il faisait mine de prendre les cartes... On vérifia son identité.

C'était John D. Rockefeller senior, qui depuis s'est fait ermite, portant allègrement ses quatre-vingts hivers, et espérant bien battre le record de la longévité, après celui des vieillards.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que la date de la mise aux enchères de location des trois cinquièmes de l'Henchr El-Bouih et de l'Henchr El-Béji, sis dans le Caïdat de Téboursouk, fixée au 22 août courant sur l'avis N° 1, est renvoyée sine die.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**Grande Pharmacie du Marché**

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Administration des Habous**

**AVIS RECTIFICATIF**

La moitié indivise de 17 parcelles de terre de l'Henchr Haoual El-Oued et El-rdja, sis au Kahlialik de Téboursouk, dans la banlieue de Tunis, habous Hamda El-Krifi.

L'Henchr Haoul El-Oued, habous du C. el-Kh Hamouda, situé dans la même région.

Une parcelle de l'Henchr Essahel, situé à Bizerte, habous de l'oratoire Attarine.

Il est donné avis au public que la mise aux enchères de location des deux premiers lots indiqués ci-dessus, précédemment annoncée sur l'avis N° 9, pour le 23 août, aux Bureaux des Habous de Téboursouk, aura lieu le lundi 26 courant, à 10 h. du matin.

La mise aux enchères du troisième immeuble, annoncée pour le 20 août courant, sur l'avis N° 11, n'aura pas lieu.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**Compagnie Algérienne**

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 150.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 88.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE**

Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne

Prêts sur Marchandises — Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres — Souscriptions — Paiement de Coupons.

Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

**Agences en France**

et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc

**EN TUNISIE :** Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khémis, Sousse.

**CORRESPONDANTS**

DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDEZ VOS IMPRIMES

à l'Imprimerie

**GORSSE, BASCONE et MUSCAT**  
9, Rue Amilcar — TUNIS — Tél. 18.60

**ANIS BERGER**

Aperitif Anisé  
Claude Berger et Cie — Marseille  
DEMANDEZ PARTOUT

**le Khum Chauvet**

Agent Dépositaire : J.-B. GURTELIN  
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

**Administration des Habous**

**AVIS**

La Djamaïa des Habous porte à la connaissance des mokaddems et du public qu'elle vient d'être saisie de prétentions d'occupations formulées relativement à certains des immeubles ruraux portés sur les affiches de location faites à ce jour.

Les immeubles faisant l'objet de ces demandes d'occupation ne seront pas mis aux enchères conformément aux instructions reçues ainsi qu'il sera annoncé le jour de l'adjudication par les Commissions des enchères.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Ave Al-Djazira, 41

**Korbous**

Saison d'Ete  
Hôtel des Thermes — Hôtel des Sources  
(Téléphone : N° 1)

Repas sur commande et à prix fixe ; 15 francs  
Pour groupes et sociétés  
Boissons glacées — Sorbets et Cocktails  
Arrangements pour pensions — Location d'appartements  
Vides avec bains — Etablissement thermal  
Services auto tous les dimanches, départ à 9 h.  
" Tunisienne Automobile ", 5, rue de Hollande

**Placement Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

**PHARMACIE BLOCH**

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacie de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger  
— Téléphone : 5.53 —

**Fabrique de Feux d'Artifices**

Fondée en 1830 par  
**J. PAONESSA**  
L. R. PAONESSA, Successeur  
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Fabrique de drapeaux de toutes nationalités — Entreprise générale de Fêtes publiques et privées. — Illumination électriques pour fêtes, noces, etc.  
Téléphone : 04.30

Usine à Montplaisir (route de La Goulette)  
Magasin de Vente, 3, rue de Bretagne, Tunis

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
Siège Social : 2, Rue Pillet-Liell et 17, Rue Laffite — PARIS  
S'adresser pour tous renseignements chez  
M. J.-O. FELIGI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

DEPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

**Banque Franco-Tunisienne**

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

**Compagnie de Navigation Mixte**

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Cie Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION DES PROPRIETES RURALES**

Il est donné avis au public, qu'il sera procédé à la mise aux enchères de location des propriétés rurales, relevant des habous publics et privés, conformément aux règlements en vigueur.

La Djamaïa a préalablement déposé au Bureau N° 28 de son Administration Centrale à Tunis, ainsi que dans les bureaux de ses agences, des cahiers des charges relatifs aux immeubles, objet de revendication tendant à la reconnaissance de droits d'occupation, qu'il sera loisible aux intéressés de consulter, lors des enchères.

Les dates d'adjudication des terrains situés dans la banlieue de Tunis, sont fixées, aux lundis, mercredis et jeudis de chaque semaine, à trois heures de l'après-midi, à partir du mercredi vingt et un août 1929, à l'Administration des Habous, à Tunis.

Les propriétés situées dans les caïdats de la Régence seront mises en adjudication aux dates et heures portées sur les avis de location affichés aux Bureaux des Agences des Habous et sur les lieux publics.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Bureau Foncier des Habous.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**LE CHAT NOIR**  
70°  
  
**EAU DE COLOGNE**  
TRIPLE EXTRAIT  
C. Simon  
TUNIS

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

8, rue Léon Roches  
TUNIS  
Eau courante - Ascenseur  
2 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout

**Grand Hôtel St-Georges**

Chauffage central - Eau courante  
MARS-PLAGE

**Souffle du Zéphyr**

Situation unique face à la mer  
Jardin - Terrasse - Eau courante  
J. BYMON & Cie, Propriétaires.

**Restaurant du Japon**

G. FIORINI (Propriétaire)  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

**Société Générale**

Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de Tunis, Place de Rome

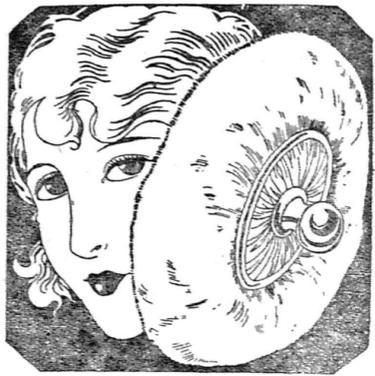
PRINCIPALES OPERATIONS  
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
TAIEB ELLAMI - SOUSSE  
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

**COMBIEN DE FOIS POUVREZ-VOUS VOTRE NEZ ?**

Faites cet Essai.



Il n'y a pas une femme sur dix qui se rende compte du nombre de fois en un jour où elle est obligée de se poudrer le nez de la poudre. Notez un jour combien de fois vous devez vous servir de votre houppette et le lendemain employez la Poudre Tokalon. Si vous n'êtes pas pleinement satisfaite de la manière dont la Poudre Tokalon conserve toute la journée à votre teint sa fraîcheur et sa beauté, rendez la boîte à votre fournisseur et votre argent vous sera intégralement remboursé.

La Poudre Tokalon adhère intimement à la peau à cause de la mousse de crème qu'elle contient. Elle supprime radicalement les nez brillants et l'aspect gras et luisant du visage. La mousse de crème empêche aussi la poudre d'absorber la moiteur naturelle de la peau; elle évite ainsi qu'une peau ne devienne sèche, rugueuse et ridée, que les pores ne se dilatent et que n'apparaissent d'autres imperfections qui défigurent. La Poudre Tokalon est employée par de nombreuses femmes célèbres par leur beauté, en France, en Angleterre et en Amérique et c'est à elle qu'elles doivent en grande partie le teint merveilleux dont elles sont si fières.

**DEMANDEZ PARTOUT LES**

**apéritifs Licari**

**Maisons recommandées**

Produits alimentaires et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis.

Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie Pres.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Ca nod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zerkoun. — Tunisie

Imprimerie GORSSE, BASCONE ET MUSCAT  
Le Gérant : Emile LUMBROSO

**GARAGE VICTORINE**

12, Rue de Vesoul

**Office Français Immobilier & Commercial**

« ASSURANCES »  
(8<sup>5</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Machines Agricoles**

R. WALLUT & C<sup>ie</sup>  
Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés  
TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS  
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Téléph. : 1.74

**BANQUE DE TUNISIE**

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAK

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
FIL DE FER A FOURRAGE 13-14  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia